

AFM - Audition publique
Mercredi 28 mars 2007

- Rachel Balayer: On se posait la question par rapport aux pavillons construits dans les années 80, déjà dits en accessibilité pour tous, donc effectivement on a des plain-pied, mais des terrasses avec des seuils importants, des baignoires, des portes étroites. On construit souvent ces pavillons par rapport aux personnes paraplégiques qui va effectuer elle-même ses transferts.

Donc reste le point de : comment imaginer une accessibilité pour tous ?

- Il ne s'agit pas d'une conception au design for all.

Déjà, en architecture, c'est le niveau zéro.

Au niveau des portes, ce n'est pas normal qu'on ne puisse pas les ouvrir. En général, on met des portes coulissantes pour avoir un accès plus facile.

Dans les années 80, en France, beaucoup d'immeubles avaient trois ou quatre marches et un passage, c'est-à-dire que vous avez le design de l'accessibilité et de l'autre le design pour les valides.

Avec le design universel, tout le monde passe par la même porte.

- Deux questions en fait : premièrement, pour l'architecture, on sait que quand on rend accessibilité, une douche à l'italienne pose des questions phoniques car il y a des problèmes d'incompatibilité entre une douche à l'italienne et une isolation phonique.

Donc HQE, haute qualité environnementale, est souvent en contradiction avec design pour tous.

- Le problème phonique de la douche à l'italienne vient du fait ...

Dans la formation des architectes, il y a très peu d'information sur le design universel ou l'accessibilité.

Ce n'est pas seulement au niveau de la construction, les architectes font très bien leur boulot, avec les lois.

La structure du bâtiment est bien faite, mais c'est le design d'intérieur est mal fait.

Pour une école, c'est le plombier qui va installer les toilettes, personne qui n'a jamais été formée à l'accessibilité.

Ce n'est pas l'architecte qui va installer les interrupteurs, c'est l'électricien qui n'est pas formé.

Par exemple, dans l'hôtel où j'étais aujourd'hui, au Mercure, la seule chose accessible dans cette chambre accessible aux personnes handicapées, c'était le décapsuleur.

- Vous avez parlé de design for all sur l'architecture, peut-on envisager la même démarche pour les objets de la vie quotidienne ?

- Je vous remercie beaucoup pour cette question car l'architecture est une de mes activités, mais au niveau du produit on s'est aperçu que les Japonais sont 40 ans d'avance par rapport à nous. Il existe dans la plupart des entreprises japonaises et anglo-saxonnes un service design universel pour étudier les produits.

Ces entreprises utilisent le personnel qui a une déficience quelconque, un enfant, un adulte, une personne non-voyante, malentendante, etc., et dès la conception du produit vous aurez un bon produit.

La société Panasonic a sorti une machine à laver dont tout à l'heure peut se servir.

- Je voulais regretter que M. Prodel n'ait pas pu participer à la création du nouveau TGV car tout le monde se moque du handicap. Les toilettes du TGV ne sont toujours pas accessibles c'est une création française et récente. Donc toutes vos théories restent en l'air et ne sont jamais posées.

- Savez-vous pourquoi le TGV n'a pas été vendu aux États-Unis ?

C'est bien parce que les toilettes n'étaient pas accessibles aux personnes handicapées.

Je suis allé récemment au Brésil pour une réunion sur le design universel. Nous avons étudié ce qu'il restait à faire. Nous sommes très en arrière en France.

Les pays nordiques, l'Espagne, sont tous dans le design universel.

La plupart des consultants aux États-Unis sont des personnes à mobilité réduite, ou avaient une déficience quelconque de manière à aider.

Aux États-Unis, nous utilisons cette force que nous avons, c'est notre déficience. Les industriels en ont besoin, de notre déficience, pour créer de bons produits.

Comme disait Madame tout à l'heure, c'est nous qui avons la solution pour créer les bons produits.

La plupart des fauteuils roulants sont créés par des personnes à mobilité réduite.

- M. Mason : remercier la qualité du travail de M. Prodel. En architecture, il y a la notion de confort d'usage pour tous. C'est 'une notion qui date des années 70, qui a pris son émergence dans les pays nordiques. Il faut savoir qu'on a 40 ans de retard sur la conception architecturale et la conception urbanistique.

Il faudrait enfin essayer de travailler avec des experts qui seraient, pourquoi pas, les usagers eux-mêmes, c'est-à-dire les personnes handicapées. Et de par la concertation entre l'usager de son espace, des concepteurs, qui sont les architectes et urbanismes, et l'artisan, on arrivera peut-être à avoir une logique de conception cohérente.

Je pense qu'on a fini de parler du vilain petit bâton pour taper sur les doigts qui est la réglementation à utiliser. Il faut mettre en place des modes de travail cohérents et de concertation avec usager, concepteur et réalisateur.

- Mme Conte : je voudrais revenir sur la notion de conception pour tous et l'ambiguïté qu'il peut y avoir à utiliser ce terme.

Elle concerne donc bien tous et donc fait la synthèse de préventions de situations handicapantes pour tous, donc elle est intéressante à utiliser dans le cadre de la mise en accessibilité des lieux pour tous, de la sphère privée ou publique.

La question est de savoir si on utilise alors un produit d'utilité courante à la place d'une aide technique.

Il faut alors prendre en compte toutes les caractéristiques des situations contraignantes.

En termes économiques, vous avez parlé des surcoûts, l'équipement global n'amènera donc pas de surcoût.

Dans le cas d'un produit qui répond comme une aide technique...

Donc le coût est externe.

Maintenant la deuxième question : dès lors qu'on a affaire à un produit d'utilité courante, quelle est l'attitude que va avoir la société par rapport à la prise en charge de ce produit ? Quels seront les principes de régulation que la collectivité publique utilisera pour décider de la prise en charge, de la non-prise en charge ou du taux de prise en charge de ce produit ?

- Merci beaucoup. Juste une réponse courte.

- C'est vrai que la traduction de design universel n'est pas évidente. Le mot design en anglais veut dire conception. C'est donc un standard et non pas du spécifique.

- On reprendra éventuellement ce débat lors de la discussion finale, mais nous sommes obligés d'interrompre cette partie de la discussion et de lancer la table ronde.

Vous l'avez vu, les questions sur les aspects financiers ont été omniprésentes, dès la question introductive avec la difficulté de classer les aides techniques.

Le président du comité d'organisation vous a expliqué en introduction qu'il avait été prévu de faire un deuxième chantier qui soit orienté spécifique sur ces questions.

Nous avons voulu cependant traiter ces aspects financiers, mais en les centrant sur la question de l'acquisition d'une aide technique et la table ronde présente va réunir trois personnes.

Je vais tout de suite donner la parole à la première personne, M. Nouvel, ergothérapeute à Nîmes.